



# L'ALTERNANCE

## Le contrat de professionnalisation

Accueillir un étudiant en alternance au sein de votre entreprise est une expérience intéressante sur le plan professionnel, financier et humain. Agrandir son équipe, former les professionnels de demain c'est possible, d'autant plus qu'un grand nombre d'avantages s'offrent à vous.

### PROFIL DE L'ALTERNANT

Être âgé entre 16 et 25 ans

Si 26 ans et plus être demandeur d'emploi, inscrit à Pôle Emploi



## RYTHME

2 jours école  
3 jours entreprise

## RÉMUNÉRATION

CDD de 6 à 36 mois  
CDI débutant par une  
action de formation

### TITULAIRE D'UN BAC GÉNÉRAL OU ÉQUIVALENT

55 % du SMIC

70 % du SMIC

100 % du SMIC  
ou 85 % du minimum  
conventionnel

### TITULAIRE D'UN BAC PRO OU TECHNOLOGIQUE OU ÉQUIVALENT

65 % du SMIC

80 % du SMIC

100 % du SMIC  
ou 85 % du minimum  
conventionnel

**-21 ANS**

**DE 21 À 25 ANS**

**26 ANS ET +**



### LES AVANTAGES

Prise en charge totale ou partielle du coût de la formation  
par l'Opérateur de Compétences (OPCO)

Financement de l'aide à la fonction tutorale (selon OPCO)

Gratuité de la formation pour l'alternant

Salarié non comptabilisé dans les seuils sociaux et fiscaux

### CONTACT

Esccom Nice  
22 rue El Nouzah  
04 93 85 16 67  
secretariatnice@ecole-esccom.com

Esccom Cannes  
5 rue Migno  
04 93 68 42 11  
secretariatcannes@ecole-esccom.com

## LE RÔLE DE L'ESCCOM

**ACCOMPAGNEMENT** dans  
le recrutement

**MONTAGE** du dossier administratif  
du contrat de professionnalisation

**SUIVI** pédagogique et professionnel  
de l'alternant en collaboration  
avec le tuteur  
désigné par l'employeur